

Ici et ailleurs

Ordre judiciaire

Par arrêté royal du 5 décembre 2000, la désignation de Monsieur **Velge I.**, juge au tribunal de première instance de Bruxelles, au fonction de juge de la jeunesse à ce tribunal, est renouvelée pour un terme de cinq ans prenant cours le 28 décembre 2000.

Par arrêté royal du 15 octobre 2000, entrant en vigueur le 11 janvier 2001, Madame **Lafontaine P.**, juge de la jeunesse au tribunal de première instance de Bruxelles, est admise à la retraite.

La désignation de Madame **Harvengt A.** en tant que juge de la jeunesse de Mons est prolongée pour deux ans.

Demandez le programme

Onze ans après le sommet mondial des enfants, les Nations-unies préparent la «*Session extraordinaire en faveur des enfants*» dont les objectifs sont doubles : examiner les progrès

accomplis en faveur des enfants depuis 1990 et s'engager à des actions spécifiques durant la prochaine décennie. Elle aura lieu en septembre 2001 à New York. Excellente période pour visiter la mégapole.

Baromètre

Saura-t-on dépasser le catalogue de bonnes intentions ? De la session elle-même on n'attend rien. Mais en vue de celle-ci, chaque Etat doit rédiger un plan d'action décennal. C'est là que les ONG peuvent se mobiliser pour tenter de hausser le niveau et d'évaluer très régulièrement le chemin parcouru.

Une organisation bien rodée...

Le réveillon des sans abris a bien fonctionné, merci pour eux, avec le concours de joyeux bénévoles d'autant plus heureux que la soupe était raffinée et que (pour une fois ?) il y en a eu pour tout le monde. Dès le lendemain, après les congratulations médiatiques entre les or-

ganisateurs et leur support hertzien, on s'est promis de remettre ça l'année prochaine.

... prête à remettre le couvert

Aucune inquiétude à avoir, tous les ingrédients de la réussite seront de nouveau au rendez-vous et principalement une certaine quantité d'exclus (comme à son habitude, le gouvernement y veille), une bonne volonté dégoulinante et suffisamment de mauvaise conscience pour provoquer des dons. D'ici là, dormez en paix.

Subversif ?

Les échos sont unanimes : du simple soldat au ministre de la Justice, ils ont tous affirmé avoir vécu une expérience humaine inoubliable au contact avec les réfugiés. A les entendre, on aurait presque envie de croire que tous les réfugiés ne sont pas des criminels, des profiteurs et des bons à rien qu'il faut enfermer.

L'hébergement de demandeurs d'asile dans les casernes aurait-il quelque chose de subversif ?

Agrément S.A.J...

Le Service droit des jeunes de Bruxelles a été agréé, parmi d'autres, en tant que S.A.J. (service d'aide juridique) par le Ministère de la Justice (Moniteur du 21/12/00). Rappelons que le principal intérêt de cet agrément est de pouvoir devenir membre de la Commission d'aide juridique de l'arrondissement.

... pour la C.A.J.

La mission de cette commission, rappelons le, est :

- d'organiser les permanences d'aide juridique de première ligne assurées par les avocats et veiller à leur décentralisation si nécessaire.
- de promouvoir la concertation et la coordination entre les organisations d'aide juridique et faciliter le renvoi vers des organisations spécialisées.

- de veiller à la diffusion, spécialement auprès des groupes sociaux les plus vulnérables, d'informations relatives à l'existence et aux conditions d'accès à l'aide juridique.
- de formuler les recommandations qu'elle juge utiles à l'intention du ministre de la Justice.

(pour plus d'informations : voir l'article consacré à l'aide juridique nouvelle par Denis Dobbstein dans le JDJ n° 193, mars 2000).

Décret Hazette critiqué...

Serait-ce le lent réveil du CJEF (Conseil de la jeunesse d'expression française) ? Une proposition de prise de position dont on ne sait si elle a déjà été rendue officielle (dans l'affirmative, ce fut très discret), fait état des inquiétudes du CJEF au sujet du décret du Ministre Hazette sur les élèves majeurs dans l'enseignement secondaire. L'honorable conseil estime que ce décret stigmatise une population au risque de provoquer son exclusion des filières de l'enseignement de transition. Il n'est en tous cas pas de nature à briser la spirale de l'échec dans un enseignement construit sur un terreau d'inégalités sociales.

... mais pas trop fort

Parmi les propositions du Conseil, figurent le refinancement de la Communauté, la responsabilisation des enfants dès la maternelle, une accentuation de la participation des étudiants et la valorisation d'autres filières d'enseignement. Rien de bien révolutionnaire en somme et en tous cas rien qui puisse convaincre Hazette de cesser de faire de l'électoratisme à bon marché.

On recrute...

Sous forme d'une information qui ne se veut «*ni trop discrète, ni trop racoleuse*» (texto) la FEMMO (Fédération des équipes mandatées en milieu ouvert) annonce qu'elle recrute de nouveaux membres qui ont en commun d'intervenir «*exclusivement en milieu ouvert et principalement sur mandat*». De nombreux services, candidats potentiels, répondant à ces critères sont en train de se créer dans le cadre de la réforme des services agréés sur base du décret relatif à l'aide à la jeunesse. Il suffit d'être constitué en asbl autonome et d'adhérer aux finalités de la fédération.

... mais pour quoi faire ?

C'est peut-être là que le bât blesse si on se réfère à la prise de position de cette fédération lors des Tables rondes organisées par Nicole Maréchal concernant la psychiatrisation des mineurs. Assez étonnamment pour une fédération qui prône le travail en milieu ouvert, le représentant de la FEMMO s'est prononcé pour l'enfermement de ces mineurs (moyennant certaines garanties que tout le monde a immédiatement oubliées).

Faudrait penser à clarifier votre doctrine, les gars,... ou à driller vos troupes !

Calife à la place du Calife

Passé de la fonction de Commissaire-adjoint du C.G.R.A. au poste de chef de Cabinet-adjoint du ministre de l'Intérieur, Pascal Smet vient de réintégrer le Commissariat général mais au poste suprême. Il l'avait dit lui-même, dans cette administration, on ne prendra que les

meilleurs éléments et comme on est jamais aussi bien servi que par soi-même...

La prison discrimine

En réaction à l'étude commandée par le ministre de la Justice relative à la délinquance des jeunes «*allochtones*», différents chercheurs ont publié un ouvrage visant à apporter leur éclairage de cette question. Pointons notamment l'analyse de Fabienne Brion selon laquelle la sur-représentation de certains étrangers en prison

s'explique notamment par le fait qu'il s'agit d'une population plus visible et donc plus surveillée. Les juges ont tendance à avoir la main plus lourde les concernant et cette catégorie de personnes bénéficie moins facilement d'une libération anticipée. Le tout ensemble explique les statistiques et permet de couper les ailes à certains stéréotypes telles les équations entre étrangers et délinquants.

«*Mon droit ? Mon origine*», par F. Brion, A. Réa, C. Schaut et A. Tixhon; éditions De Boeck.

Les drogues en vente libre Pour ou contre la dépénalisation ?

François-Xavier Colle

Ce n'est pas la «*drogue*» qui tue, c'est le contexte dans lequel les toxicomanes se débattent. La prohibition internationale des drogues est responsable de la criminalisation des usagers, de la circulation de substances frelatées et de l'impunité des organisations politico-mafieuses. La guerre contre la drogue est désastreuse pour tous les écosystèmes. Les conventions internationales et les lois en vigueur sont inadéquates et dévastatrices.

François-Xavier Colle décrit certains programmes en Europe qui offrent des alternatives pour les démocraties et respectent les Droits de l'homme. Délibérément ignorées ou méprisées en France, les expériences analysées par l'auteur confirment le bien-fondé des modèles basés sur la dépénalisation de l'usage, voire expérimentalement, sur la légalisation des drogues.

Fort de ses analyses historiques et de ses réflexions pratiques, François-Xavier Colle guide le lecteur. En hiérarchisant les priorités et en définissant les concepts clés, l'auteur permet à tout lecteur d'assimiler les termes du débat et les enjeux humanitaires.

François-Xavier Colle est psychologue clinicien. Dès 1979, il s'intéresse aux utilisateurs d'héroïne par voie intraveineuse et participe à la mise en place d'institutions thérapeutiques pour aider les usagers et leur entourage. Après avoir travaillé quatre ans en milieu carcéral et en post-cure, il se consacre aux parents et pratique la thérapie familiale. Il participe actuellement à des recherches en sciences humaines et forme médecins, infirmières, éducateurs psychologues à l'accompagnement des familles.

PRAT éditions (e-mail : prat-esf@pratique.fr) - novembre 2000 - 192 pages - Collection «*Droit de Regard*».